

LE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE EN ACTION POUR LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS

Le Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT réuni ce jour, réaffirme avec force sa volonté d'agir pour gagner le droit aux vacances de qualité pour tous, comme l'accès à la culture, aux loisirs et au sport.

Il se propose d'engager en lien avec les CE, COS et CASC et autres structures des actions pour que cette démarche ne soit pas un simple slogan mais qu'elle devienne une réalité pour toutes et tous.

Quand dans notre pays, 50% de la population n'a pas accès à ce droit, les acteurs du tourisme social et solidaire porteur de valeurs, de solidarité, se doivent de créer toutes les conditions pour que la majorité de nos concitoyens puisse profiter de ce temps de découvertes et d'épanouissement que représentent les vacances.

C'est tout le contraire que proposent les ordonnances votées par la majorité gouvernementale sur la réduction des droits des salariés, comme de leurs institutions représentatives.

Le président de la république fidèle à ses engagements, s'est fixé pour objectif de précariser toujours plus les conditions de vie et de travail des salariés et leurs familles qu'ils soient du secteur privé ou public. C'est pour nous inacceptable.

Travail à temps partiel, du dimanche sont des éléments qui accélèrent la destruction de notre société, le vivre ensemble.

Dans ces conditions, l'action du tourisme social et solidaire (TSS) se doit de prendre le contre-pied d'une telle politique.

Face à l'ubérisation de notre temps de travail, de nos salaires, de notre mode de vie, le TSS se propose de redonner du sens au collectif, de créer du lien entre individus dans une société que gouvernement et patronat voudraient de plus en plus individualisée.

Dans le même ordre d'idée, c'est un recul social sans précédent par l'augmentation de 1,7% de la CSG dès janvier 2018 que nous imposent nos gouvernants. Cette perte de pouvoir d'achat touche les retraités comme les salariés du privé et du public sans véritable contrepartie pour ces derniers.

Retraités, salariés touchés directement dans leur rémunération et pour les jeunes actifs ou non, aucune réponse à leurs attentes alors qu'ils sont les travailleurs de demain.

Notre interpellation ne s'adresse pas aux « premiers de cordée » mais à toutes celles et ceux qui font, par leur travail, la richesse de notre pays.

C'est pourquoi l'ANCAV-TT, outil de la CGT pour le droit aux vacances, s'engage à agir pour qu'au moins 50% des moyens des CE, COS, CASC et autres structures consacrés aux activités sociales et culturelles bénéficient aux associations du Tourisme Social et cela d'autant plus qu'avec la loi HAMON, ces dernières sont pleinement reconnues comme un vecteur important de l'économie sociale et solidaire. Faire que tous les salariés quelle que soit leur entreprise (+ ou - 50 salariés) puissent bénéficier d'aide au départ en vacances, quand dans le même temps des millions/milliards d'euros sont offerts sans contrepartie aux plus riches.

Oui, il n'est que justice de réclamer plus de droit, plus de moyens pour permettre au plus grand nombre d'avoir le temps et les moyens de partir, se distraire et/ou se détendre.

Le temps et le moyen d'être avec sa famille, ses amis en vacances, aux spectacles, pour profiter de loisirs de qualité, de pratiquer des sports de détente.

Ces conquêtes du monde du travail, dans lesquelles le tourisme social et solidaire avec les organisations syndicales, ont pris toute leur place, sont aujourd'hui en danger.

Pour répondre aux attentes du capital et augmenter les profits, il faut s'attaquer aux conquises des salariés. C'est la politique qu'ont choisi Macron et son gouvernement, notamment à travers les ordonnances qui instituent dans les entreprises une seule instance représentative du personnel « le CSE », ce qui va encore aggraver les conditions de travail surtout avec la disparition du CHSCT.

Ce n'est pas moins de 200 000 représentants du personnel qui ne pourront plus jouer leur rôle pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés au sein des entreprises.

C'est tout le contraire que nous voulons imposer.

C'est pourquoi, le TSS avec le mouvement syndical se doivent d'agir pour que le droit aux vacances, l'accès à la culture, comme celui aux loisirs et au sport soient au cœur des revendications.

Nous revendiquons également une contribution de l'employeur aux activités sociales et culturelles à hauteur de 3% de la masse salariale.

Un emploi en CDI, à temps complet, avec un salaire reconnaissant les qualifications de chacune et chacun, c'est la garantie pour tous d'avoir les moyens de profiter pleinement de son temps libre.

Plus de pouvoir d'achat pour les salariés, comme pour les retraités, c'est faire sens pour une société où le travail, comme les loisirs doivent permettre l'épanouissement de tous.

Oui, le TSS depuis de nombreuses années, agit pour une autre société, pour un monde sans aliénation, sans égoïsme.

Un monde où il fera bon de se retrouver ensemble pour échanger, partager, quelles que soient son origine, son entreprise, sa situation professionnelle.

Le TSS, ses installations, ce n'est pas seulement les vacances, la culture, les loisirs et le sport, c'est une autre vision du monde.

A nous d'agir pour que cela devienne réalité.